

**PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 18 SEPTEMBRE 2019**

**Présents :** Nathalie CUOZZO, Didier BROS, Frédéric WISNIEWSKI,  
Magali GUEIDAN, Stéphanie BUA et Didier MELLAREDE.

**Absents excusés :** Guillaume HUGUES  
Rudolph BERETTA  
Alain JUNG  
Hervé SAUVAIRE ayant donné procuration à Didier BROS

Date de la convocation : 13 septembre 2019

La séance est ouverte à 19 heures, sous la présidence de Nathalie CUOZZO, 1ère adjointe, pour le maire empêché, qui donne lecture du compte-rendu du dernier conseil municipal en date du 17 juillet 2019 et nous avons procédé aux signatures sur le dernier procès-verbal.

Est nommée secrétaire de séance, Stéphanie BUA

Nathalie CUOZZO donne lecture de l'ordre du jour :

- Aménagements financés par les amendes de police
- Extension station d'épuration
- Convention SACPA
- Cession Désormeaux
- Questions diverses

**Aménagements financés par les amendes de police**

Madame la première adjointe fait part du courrier du Conseil Départemental en date du 18 juillet dernier, nous attribuant les amendes de police 2018, à raison de 13.677 €. Le conseil municipal évoque l'idée d'installer 3 radars pédagogiques sur la RD 6110, 2 panneaux Stop et un ralentisseur sur le chemin des Carrierasses et de matérialiser quelques emplacements à divers endroits du village.

**Extension station d'épuration**

Madame la première adjointe propose de prendre un rendez-vous avec le cabinet Cereg pour reprendre le projet d'extension de la station d'épuration.

**Convention SACPA**

Madame la première adjointe fait part de la proposition de la SACPA qui offre ses services moyennant une convention et la somme de 452,68 € HT par an, pour la capture et la prise en charge des carnivores domestiques sur la voie publique et le ramassage des cadavres d'animaux. Après discussion, le conseil municipal décide de ne pas donner suite à cette prestation de services.

**Cession Désormeaux**

Madame la première adjointe explique qu'il y a lieu d'établir une cession de 8 m<sup>2</sup> entre la commune et monsieur et madame Désormeaux, sur le chemin du Temple. Après discussion, il est prévu de contacter le géomètre pour avoir davantage d'explications.

**Questions diverses**

- Demande d'un administré (acquisition d'un terrain communal) : avis favorable pour 80 € le m<sup>2</sup>
- Demande de devis pour agrandissement garage pour stationner le camion de la commune
- Nouvelle association « Pausetural Ball », au foyer le Mercredi soir

**TOUTES LES DELIBERATIONS PRISES LORS DE CETTE SEANCE SONT CONSULTABLES EN MAIRIE**

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 heures

La 1<sup>ère</sup> adjointe,



le conseil municipal,